

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

2
2012

DIACHRONIQUES

SENTIMENT
DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Leclercq – 979-10-231-2143-8



SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE**GILLES SIOUFFI**

Présentation

BRUNO COURBONQuelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX^e siècle**MICHELLE LECOLLE**

Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps »

AGNÈS STEUCKARDTNéologie et sentiment de la langue française au XVIII^e siècle**ODILE LECLERCQ**Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle**BERNARD COMBETTES**

Réanalyse et discursivité

AURELIO PRINCIPATO

Le sujet dont on parle

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN« Plus d'amour, partant plus de joie » (La Fontaine, *Fables*, VII, 1) : *Partant* à l'épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue »

SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Sentiment de la langue et diachronie



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 2
isbn papier: 978-2-84050-824-3

PDF complet – 979-10-231-2138-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Siouffi – 979-10-231-2139-1
Courbon – 979-10-231-2140-7
Lecolle – 979-10-231-2141-4
Steuckardt – 979-10-231-2142-1
Leclercq – 979-10-231-2143-8
Combettes – 979-10-231-2144-5
Principato – 979-10-231-2145-2
Badiou-Monferran – 979-10-231-2146-9

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au xvii^e siècle

Odile Leclercq
Université de Provence

Le choix de la synchronie apparaît comme une caractéristique forte de la grammatisation du français au xvii^e siècle, notamment si on compare celle-ci à la tradition italienne. Dans le domaine lexicographique, la norme choisie par le *Vocabolario della Crusca* (1612) est en effet celle d'un italien écrit, littéraire et vieux de trois siècles. L'Académie française, de son côté, envisage dans un premier temps d'élaborer son dictionnaire sur le modèle de la Crusca, en suivant le projet de Chapelain qui prévoit de faire un choix parmi « tous nos écrivains qui ont de la réputation et qui ne vivent plus » (Chapelain, 2007, p. 277), même s'il ne s'agit pas de remonter au-delà du xvi^e siècle. Mais c'est finalement le plan concurrent de Vaugelas qui sera retenu. Il est tout d'abord décidé qu'on ne citera point, sauf éventuellement sur les phrases douteuses, puis, selon le témoignage de Pellisson, « on proposa de nouveau une distribution des meilleurs auteurs à tous les Académiciens, pour en tirer les phrases et les élégances de la langue ; mais on ne l'exécuta pas » (Pellisson et D'Olivet, 1858, p. 108). Avec l'argument que le dictionnaire est rédigé au moment où la langue française a atteint son plus haut degré de perfection, on décide de s'en remettre au « sentiment » commun de la compagnie : « Il [le dictionnaire de l'Académie] a esté commencé & achevé dans le siecle le plus florissant de la Langue Françoisse; Et c'est pour cela qu'il ne cite point, parce que plusieurs de nos plus celebres Orateurs & de nos plus grands Poëtes y ont travaillé, & qu'on a creu s'en devoir tenir à leurs sentimens » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, préface). Ainsi l'Académie française choisit-elle finalement, sous l'impulsion de Vaugelas, de fixer la langue dans la contemporanéité de ses usages, choix qui

implique également, au moins en partie, celui de la langue orale¹. La « modernité du bon usage » (Ayres-Bennett, 2007) apparaît comme concurrente du recours au passé littéraire, les deux se présentant comme des types différents de légitimation de la norme. Ce parti pris de la synchronie apparaît en outre, comme on le voit dans cet extrait de la préface, intimement lié à la notion de « sentiment de la langue », dont les travaux récents de Gilles Siouffi (en particulier Siouffi 2010) ont montré l'importance pour cette période. C'est en effet parce qu'il va falloir juger de l'état vivant de la langue que la compétence requise, notamment dans le domaine du lexique, sera fondamentalement celle du locuteur chargé d'évaluer sa propre pratique langagière, par l'exercice de son jugement, plus que celui du savant ou de l'étymologiste tourné vers le passé.

La question du « vieillissement » des mots, tout comme celle, à l'autre bout, des mots « nouveaux », apparaît au cœur de cette problématique propre au XVII^e siècle² : d'une part, elle est bien évidemment cruciale dans la recherche de l'usage présent, les mots « vieux » faisant figure de repoussoirs, d'autre part, elle mobilise tout particulièrement l'exercice du « sentiment ». Qu'est-ce qui permet en effet de juger qu'un mot « vieillit » tant qu'il n'est pas tout à fait sorti de l'usage ? Pour Vaugelas en 1647, *loisible* « sent [...] le vieux » (Vaugelas, 1647, p. 242) et *contemptible*, que le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) enregistrera comme un mot « vieillissant », lui semblait déjà bien « rude ». Que ces jugements subjectifs traduisaient-ils de cet usage présent de la langue et des évolutions du lexique ? Ont-ils pu exercer une certaine influence sur les pratiques langagières de l'époque ? Nous essayerons de répondre à ces questions en nous centrant sur l'activité lexicographique du siècle et plus précisément sur le *Dictionnaire de l'Académie* qui accueille dans sa nomenclature, paradoxalement, beaucoup

1. Le bon usage est « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (Vaugelas, Remarques sur la langue françoise, 1647, préface).

2. Le mot *archaïsme* est introduit par Chapelain en 1659 (Chapelain, 1800-1883, t. 2, p. 74).

de mots « vieux » ou « vieillissants ». Après avoir analysé la façon dont l'Académie marque la variation diachronique, nous présenterons les résultats d'une étude chiffrée visant à mettre en rapport ce marquage avec l'évolution du vocabulaire, à partir de la représentation partielle que nous en donne le corpus Frantext. Nous nous interrogerons enfin sur le rôle éventuel du discours académique dans cette évolution.

Le marquage du vieillissement des mots dans le Dictionnaire de l'Académie

Bien que moins souvent commenté que la problématique de la néologie, le sujet du vieillissement des mots est central dans la définition du bon usage au XVII^e siècle. De nombreuses remarques de Vaugelas concernant le lexique portent sur le déclin de certains termes, et sur l'importance, dans ce cas, de se conformer à l'usage, même si l'auteur le déplore parfois³. La question est ensuite reprise tout au long du siècle, les remarques évoluant au fil du temps qui passe. Les mots étant en effet souvent repris, suivant la démarche compilative des remarqueurs, on peut parfois suivre le vieillissement du mot. *Pource que* et *parce que* sont encore tous les deux « bons » du temps de Vaugelas, même si *parce que* est déjà plus fréquent, tandis qu'en 1675, Bouhours peut noter que « *parce que* l'a emporté sur *pource que* » (Bouhours, 1692 [1675], p. 546). Si *corrival* « est devenu vieux et n'est plus guère en usage » en 1647 (Vaugelas, 1647, p. 317) – on ne dit plus que *rival* - il a « entièrement vieilli » et « n'a plus d'usage » dans les *Observations de l'Académie française sur les Remarques de M. de Vaugelas* qui paraissent en 1704 (Académie française, 1704, p. 350). Pour Dupleix, abolir *corrival*, c'est « détruire et non pas épurer la langue » (Dupleix, 1651, p. 217), car il existe une différence d'ordre sémantique entre *rival* et *corrival*, mais rares sont les autorités sur la langue qui défendent les mots vieux. Leur marquage dans le *Dictionnaire de l'Académie*, tout comme

3. Un sentiment d'un autre ordre : « J'ay tousjours regret aux mots & aux termes retranchez en nostre langue, que l'on appauvrit d'autant, mais fur tout je regrette ceux qui fervent aux liaifons des periodes, comme celui-cy, parce que nous en avons grand befoin, & qu'il les faut varier » (Vaugelas, 1647, p. 329).

dans les deux autres monolingues de l'époque, le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet (1680) et le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière (1690), bénéficie donc de presque un siècle d'opinions sur la question. Toutefois, on peut tout de suite noter que, parmi les mots affectés d'un indice de vieillissement dans le *Dictionnaire de l'Académie* et sur lesquels nous avons basé ce travail, seuls quelques uns⁴ sont stigmatisés comme mots vieux ou vieillissants par un remarqueur au cours du siècle (d'autres en revanche, nous y reviendrons, font l'objet d'une remarque qui les caractérise d'une autre façon). Il semble donc exister de ce point de vue une relative indépendance des deux types d'outils linguistiques, qui peut même aller, rarement, jusqu'à la divergence : *loisible*, comme nous l'avons déjà noté, est déjà tout à fait vieilli pour Vaugelas, tandis que l'Académie notera seulement qu'il « commence à vieillir »⁵.

L'expression « commence à vieillir » est l'une des trois marques prises en compte dans cette étude, les deux autres étant « vieillit » et « vieux mot » (ou « ce mot est vieux »). Nous avons retenu ces formules métalinguistiques pour l'ensemble cohérent qu'elles constituent dans le dictionnaire (hormis trois occurrences de « [mot] *un peu*⁶ vieux », elles sont les seules qui utilisent les termes *vieux* ou *vieillir*) et pour la gradation qu'elles expriment, que nous avons souhaité interroger. Il existe peu d'autres formules pour noter le vieillissement des mots dans le *Dictionnaire de l'Académie* : essentiellement celles qui contiennent le mot *usage* (« ce mot n'est plus en usage », « ce mot n'a plus guère d'usage hors de ces phrase ») ou « on disait autrefois ». Ces autres marques sont moins diverses que dans le *Dictionnaire françois*⁷ et dans le *Dictionnaire universel*, et la

4. Sur les 179 mots que nous avons retenus, en effet, 20 sont concernés.

5. Richelet en revanche, qui cite Vaugelas, déclare que le mot « n'est plus du tout en usage ». *Loisible* est toutefois, parmi ces mots constamment repris, l'un de ceux qui suscitent des désaccords : pour Andry de Boisregard, « ou M. de Vaugelas s'est trompé, où le mot a rajeuny, car on s'en fert aujourd'huy fans scrupule » (1692 [1689], p. 287).

6. C'est nous qui soulignons.

7. G. Pétrequin relève dans le Richelet en partie les marques présentes dans le *Dictionnaire de l'Académie*, mais aussi, par exemple, mot « suranné », « un peu suranné », « mot usé », « sent le vieux » (Pétrequin, 2009, p. 769).

formule « on disoit autrefois + *mot* », par exemple, est de façon remarquable réservée à un type particulier de changement lexical, puisqu'elle sert systématiquement à pointer les évolutions phonétiques et graphiques d'un même mot :

CHARCUTIER. On disoit autrefois CHAIRCUIETIER.

COPEAU. On disoit autrefois COUPEAU.

COURRETIER. Il se prononce presque comme s'il n'y avoit point *d'E*. On disoit autrefois COURATIER.

COURSIER. On disoit autrefois COURSIE.

Les trois marques retenues appellent plusieurs commentaires. Tout d'abord, la présence de la marque « vieux mot » dans le *Dictionnaire de l'Académie* peut presque sembler paradoxale, puisque l'on sait que celle-ci désigne une catégorie de termes que l'Académie précisément exclut de la « langue commune ». Mais les académiciens s'en expliquent eux-mêmes dans la préface :

Quoy qu'on se soit proposé en general de ne point employer les vieux mots dans le Dictionnaire, on n'a pas laissé d'y en conserver quelques-uns, sur tout quand ils ont encore quelque usage, en les qualifiant de Vieux; & l'on n'a pas mesme voulu oublier ceux qui sont tout à fait hors d'usage, lors qu'ils sont Primitifs de quelques mots receus & usitez.

L'emploi de l'adjectif « vieux » appliqué à un mot n'implique pas seulement la perception qu'un certain laps de temps s'est écoulé, qui a affecté le lexique ; il implique aussi, en tant que caractérisation d'un état « révolu », la perception de différentes strates temporelles, de différents états de langue. Ces états de langue peuvent être mis en relation avec des générations différentes d'écrivains (Ayes-Bennett, 2007). Mais les débuts de la grammatisation du français dans le domaine lexical ont sans doute également contribué à leur délimitation : le *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot (1606) est lui-même souvent qualifié de « vieux dictionnaire » au XVII^e siècle et peut servir de contrepoint à « l'état de langue présent »⁸. Ainsi, certains

8. Par exemple chez Bouhours s'exclamant, après avoir critiqué le renvoi que fait Ménage à Nicot pour justifier « un bon mot » : « Cela prouve admirablement, comme fi Nicod étoit

mots « vieux », témoins a priori d'un état de langue révolu, mais que l'Académie intègre à sa nomenclature parce qu'ils peuvent subsister dans certaines séquences figées⁹ ou dans certains emplois qualifiés en général de bas ou de populaires, représentent un processus de vieillissement qui n'est pas totalement achevé, une hétérogénéité diachronique perçue en synchronie, les deux plans n'étant alors pas totalement distincts¹⁰. Un peu plus loin dans la préface, les académiciens mentionnent un autre cas dans lequel la variation diachronique peut être enregistrée :

On a eu soin aussi de marquer ceux [les mots] qui commencent à vieillir, & ceux qui ne sont pas du bel usage, & que l'on a qualifié de bas ou de style familier selon qu'on l'a jugé à propos.

Le vieillissement des mots est une évolution, il se fait par étapes, ce que les académiciens marquent par les deux formules, « vieillit » et « commence à vieillir ». Ces notations ne relèvent pas explicitement de la proscription, mais on remarquera toutefois dans la phrase citée la coordination qui réunit ces mots qui commencent à vieillir et ceux qui « ne sont pas du bel usage ». Par ailleurs, à l'intérieur des articles, si l'Académie ne prescrit qu'exceptionnellement de façon explicite¹¹ le remplacement d'un mot « qui vieillit » par un autre, la définition synonymique, rare dans le reste du dictionnaire mais extrêmement fréquente dans le cas des mots « vieillissants », constitue une forme implicite de régulation de la norme :

la règle de nôtre langage; comme fi les plus méchants mots du monde ne se trouvoient pas dans un vieux Dictionnaire » (1692, p. 492-493). Et un peu plus loin : « M. Ménage fçait bien fon Nicot. Ainfi les *Obfervations fur la Langue Françoisfe* font tres-bonnes pour aprendre comment on parleroit du tems de Nicod, ou avant Nicod ; car toutes les locutions de nos vieux Auteurs, bonnes & mauvaifes, font fidèlement ramaffées dans ce beau Tréfor de la Langue » (1692, p. 495).

9. En quelque sorte comme des fossiles : « Il ne se dit guère que dans cette phrase ».
10. L'autre exception à la règle (« l'on n'a pas mesme voulu oublier ceux qui sont tout à fait hors d'usage, lors qu'ils sont Primitifs de quelques mots receus & usitez ») est également très intéressante, parce qu'elle tend représenter une synchronie étroite et une synchronie large, mais elle est liée à une autre problématique, celle du rôle du regroupement morphologique dans le dictionnaire (Leclercq 2002) que nous ne pouvons pas développer ici.
11. BAILLER. [...] Il semble que l'on confond ordinairement *Bailler* et *Donner* ; mais *Bailler* vieillit, et l'on se sert plus souvent de *Donner* dans toutes les phrases mesme où l'on mettoit *Bailler*.

CHEVESTRE. Licou. *Chevestre de crin. chevestre de cuir.* Il vieillit.
DEVOTIEUX, EUSE. Devot. *C'est un homme fort devotieux.* Il vieillit.

MONOPOLER. Cabaler. Il vieillit aussi.

PARENTAGE. Parenté. Il vieillit, et ne s'emploie guere qu'en vers.

SOUDARD. Soldat. *C'est un vieux soudard.* Ce mot vieillit.

Ces définitions synonymiques indiquent que le mot vieillissant était probablement ressenti comme tel par rapport à un autre mot concurrent. Selon le corpus Frantext, la fréquence de *parenté*, par exemple, augmente avant que celle de *parentage* ne diminue. Le jugement qui porte sur le vieillissement des mots n'est donc pas un jugement d'acceptabilité binaire. Il ne s'agit pas seulement de dire si un mot fait ou non partie du lexique d'un état de langue donné, d'une part parce que le « mot vieux », comme on l'a déjà dit, peut encore appartenir à la langue (populaire, poétique, technique etc.), d'autre part, parce qu'il s'agit également de se prononcer sur un processus en train de s'effectuer, sur un changement « en cours ». Or, comme le dit Paul Zumthor, « objectivement, la vieillesse se constate au fait que la forme ou la structure en question n'a plus d'avenir », mais « un tel critère n'est utilisable, en tout rigueur, que pour juger d'états de langue passés. En toute autre occasion, l'application de l'indice de vieillissement implique un jugement de valeur » (1967, p. 14). Ces deux dernières marques font donc doublement appel au « sentiment » : l'affirmation du déclin d'un mot, tant que ce mot n'a pas disparu, ne peut que reposer sur une impression, même si celle-ci est basée sur l'observation, et elle implique un pari sur l'avenir, puisque si le mot « vieillit », il est appelé à disparaître.

L'instabilité du jugement sur le vieillissement des mots est également mise en valeur par la concurrence ou le chevauchement des critères utilisés pour leur appréciation. Nous avons dit que certains termes qui seront marqués comme vieux ou vieillissants dans le *Dictionnaire de l'Académie* font l'objet au cours du siècle de remarques qui les condamnent. Or, on constate que cette condamnation repose parfois sur d'autres types de stigmatisation,

qui peuvent également être associés à la notion de vieillissement. Parmi ces autres motifs de marginalisation du mot, on retrouve les principales exclusions qui conduisent à la délimitation de la « langue commune » par l'Académie : le vieillissement peut être ainsi associé au parler populaire, provincial ou technique. De même, un grand nombre de mots affectés d'une notation diachronique dans le dictionnaire de l'Académie sont des mots caractérisés comme familiers, dialectaux ou spécialisés dans le dictionnaire à visée encyclopédique de Furetière. On peut aussi noter que le mot « vieux » ou « vieilli » dans le dictionnaire académique a parfois d'abord été ressenti comme « rude » chez un remarqueur. En particulier chez Vaugelas, le « jugement de l'oreille » (Siouffi, 2010), expression du sentiment linguistique, est convoqué à plusieurs reprises pour des mots dont le déclin sera annoncé quelques années plus tard. *Pource que*, devenu « vieilli » en 1694, est pour lui moins « doux » que *parce que* (Vaugelas, 1647, p. 47). *Contemptible*, « vieilli » également à la fin du siècle, lui semble « bien rude », alors que *méprisable*, « qui est si bon, ne coûte pas plus à dire » (1647, p. 489-490). *Corrival*, qui sera jugé « vieux » par l'Académie, l'est déjà par Vaugelas, mais c'est encore la « douceur » du terme concurrent, *rival*, qui est en parallèle évoqué (« On ne dit plus que *rival* qui aussi est bien plus doux & plus court » (1647, p. 357-358).

Ainsi, il est essentiel d'avoir à l'esprit, avant d'analyser dans Frantext l'évolution des mots affectés d'un indice de vieillissement dans le *Dictionnaire de l'Académie*, que les marques d'usage étudiées sont l'aboutissement de presque un siècle de discours sur le lexique, dans un dictionnaire dont l'élaboration s'étend sur une soixantaine d'années.

Le sentiment des académiciens confronté au corpus Frantext

La présente étude a été menée en comparant l'utilisation par le *Dictionnaire de l'Académie*¹² des formules métalinguistiques « vieux », « vieilli » et « commence à vieillir » à l'évolution de

12. Désormais DA.

la fréquence des mots ainsi marqués dans Frantext. La période retenue, que nous avons interrogée par tranches chronologiques de 25 ans, va de 1520 à 1794. Bien entendu, les résultats obtenus doivent être lus et interprétés avec les limites qui sont les leurs et qui tiennent en premier lieu à la représentativité du corpus Frantext. Le sentiment linguistique de l'Académie n'est ici confronté qu'à une certaine pratique langagière, celle que vise à représenter un corpus écrit et essentiellement littéraire. Cette limitation, commune à toute enquête sur l'emploi d'une forme linguistique à partir de l'outil Frantext, se révèle sans doute particulièrement importante dans le cas d'une recherche portant sur des mots lexicaux (ceux-ci constituant une très grande majorité des mots étudiés), par comparaison, par exemple, avec une interrogation portant sur un mot grammatical ou un fait de syntaxe, ces derniers présentant probablement une stabilité plus grande relativement à l'opposition langue littéraire/langue non littéraire. Toutefois, cette spécificité du corpus ne nous semble pas devoir rendre la recherche entreprise d'avance inutile. Au contraire, nous verrons ensuite qu'elle peut permettre de formuler des hypothèses sur les rapports entre cette langue écrite et littéraire et « l'autre ».

Le corpus des mots extraits de la nomenclature de l'Académie est donc essentiellement constitué de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes. Après avoir rassemblé toutes les entrées comportant les trois marques citées, nous avons choisi d'écarter, dans le cadre de la première étape de cette recherche, quelques mots pour lesquels la collecte des occurrences dans Frantext se révélait particulièrement fastidieuse :

- ceux dont l'un des sens seulement est affecté d'un indice de vieillissement et qui sont trop fréquents pour qu'un comptage sélectif ait été envisageable (par exemple moyens qui ne « commence à vieillir » qu'au pluriel, dans le sens de « richesses, commodités », suivant la définition du DA).
- ceux qui sont très fréquents et qui possèdent un homonyme lui aussi fréquent (par exemple l'interjection las).

Finalement, les trois ensembles constitués des mots « vieux », « qui vieillissent » et « qui commencent à vieillir » comptent respectivement 99, 65 et 15¹³ mots.

Concernant l'exploitation du corpus Frantext, afin d'aboutir à une représentation chiffrée de la fréquence de chaque mot à l'intérieur de chaque tranche chronologique, nous avons tout d'abord laissé de côté un certain nombre d'occurrences : celles qui se trouvent en emploi métalinguistique bien sûr (« le vieux mot *ost* »), mais aussi à l'intérieur de locutions figées qui maintiennent artificiellement le mot en usage (« sans coup *férir* » « *huis clos* »). Nous avons également écarté les emplois historiques d'un référent ancien. Le nombre d'occurrences relevées a ensuite été ramené au nombre de mots que contient chaque tranche chronologique, celui-ci étant parfois trop variable pour ne pas en tenir compte. Enfin, sans appliquer de façon systématique un taux de dispersion, nous avons toujours compté le nombre de textes correspondant au nombre d'occurrences d'un mot pour une période donnée, de façon à pouvoir éventuellement utiliser ce critère, pour relativiser, par exemple, la hausse brutale du nombre d'occurrences d'un mot très rare, utilisé plusieurs fois par un seul auteur.

Avant d'en venir à l'étude des données extraites de Frantext, nous pouvons faire quelques remarques concernant la comparaison des trois dictionnaires monolingues du XVII^e siècle, brièvement et partiellement toutefois, puisque cette comparaison n'a pas été au cœur de notre travail. La confrontation systématique des dictionnaires de Richelet, de Furetière et de l'Académie à partir de notre corpus, c'est-à-dire sur la base des mots marqués par le DA, permet les constatations suivantes :

- 64 % des mots marqués comme « vieux » par l'Académie sont également affectés d'une notation d'ordre diachronique dans l'un au moins des deux autres

13. Les mots qui « commencent à vieillir » sont peu nombreux dans le DA ; leur plus petit nombre ne dépend pas de quelques mots que nous avons écartés.

dictionnaires¹⁴. En outre, si l'on ajoute à ces mots marqués ceux qui sont absents et du Richelet et du Furetière (ce qui peut constituer un indice de vieillissement, étant donnée, notamment, l'importance de la nomenclature du Dictionnaire Universel), la somme représente 80 % des mots du corpus. Finalement seuls 10 mots sur 99 sont présents chez Richelet et chez Furetière sans recevoir de marque de vieillissement.

- cette « convergence » relative baisse en ce qui concerne les deux autres ensembles : moins de la moitié seulement (48 %) des mots marqués comme « vieillissants » ou « commençant à vieillir » sont également affectés d'un indice de vieillissement par au moins l'un des deux autres dictionnaires.

Autrement dit, il existe, parmi les lexicographes du XVII^e siècle, un consensus plus important au sujet des mots que l'Académie pointe comme « vieux » qu'à propos de ceux auxquels elle attribue un vieillissement en cours. Cela constitue un premier indice, d'une part, que la baisse de la fréquence des mots marqués comme « vieux » dans le DA constitue peut-être, dans certaines pratiques langagières, un phénomène plus « saillant » que celle des mots marqués comme « vieillissants », d'autre part, qu'il existe peut-être une utilisation non tout à fait indifférenciée des formules métalinguistiques étudiées dans le DA. Dans son récent ouvrage sur le *Dictionnaire françois* de Pierre Richelet, ouvrage déjà cité et qui constitue une référence incontournable pour toute étude sur les dictionnaires de l'époque classique, G. Pétrequin écarte la possibilité d'un emploi « oppositif » des différentes marques utilisées par Richelet, qui sont par ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, plus variées que dans le DA :

14. 61 mots sont marqués par Furetière, 25 le sont par Richelet. Nous n'approfondirons toutefois pas ces résultats pour deux raisons : d'une part, le but de notre propos n'est pas de comparer les politiques linguistiques des trois dictionnaires en ce qui concerne le traitement des mots « vieux », d'autre part, il faudrait pour ce faire tenir compte, bien entendu, de la taille des nomenclatures des trois dictionnaires et de la valeur à donner au non enregistrement d'un mot (59 mots de cet ensemble ne sont pas enregistrés par Richelet).

« Nous donnerons ici un échantillon des différentes formules métalinguistiques qui se rencontrent dans notre dictionnaire, sans chercher à leur trouver un sens univoque précis : il nous semble illusoire de vouloir attacher une signification métalinguistique particulière à ces formules, comme si elles fonctionnaient dans un système d’opposition paradigmatique où chacune avait un sens à l’exclusion de tout autre » (Pétrequin, 2009, p. 769). On a beaucoup insisté en « métalexigraphie historique »¹⁵, à raison, sur l’absence d’une utilisation normée du marquage dans les dictionnaires anciens. « Un système d’opposition paradigmatique » où « chaque marque a un sens à l’exclusion de tout autre » décrit la pratique du marquage des dictionnaires modernes, à laquelle les dictionnaires du xvii^e siècle sont sans aucun doute étrangers. Toutefois, les résultats de l’analyse que nous allons maintenant détailler montrent qu’un emploi contrastif de certaines marques reliées entre elles, bien qu’on ne puisse pas parler de systématisme, n’est, pour autant, probablement pas totalement absent du dictionnaire de l’Académie. Il témoigne entre autres de l’importance que revêtait pour les académiciens la chronologie du vieillissement.

Le tableau ci-dessous prend en compte la chute de fréquence la plus importante de chaque mot au cours de la période considérée (1520-1794) et présente le pourcentage de mots concernés à l’intérieur des trois ensembles constitués sur la base des marques étudiées, pour chaque tranche chronologique. On peut tout de suite constater que plus aucun mot du corpus ne connaît de chute de fréquence importante après 1720 :

	1545- 1569	1570- 1594	1595- 1619	1620- 1644	1645- 1669	1670- 1694	1695- 1719
« commence à vieillir »	0 %	13,5 %	13,5 %	26 %	0 %	47 %	0 %
« vieillit »	1,5 %	1,5 %	10 %	23,5 %	28 %	32 %	5 %
« vieux »	23 %	4 %	23 %	27 %	16 %	7 %	0 %

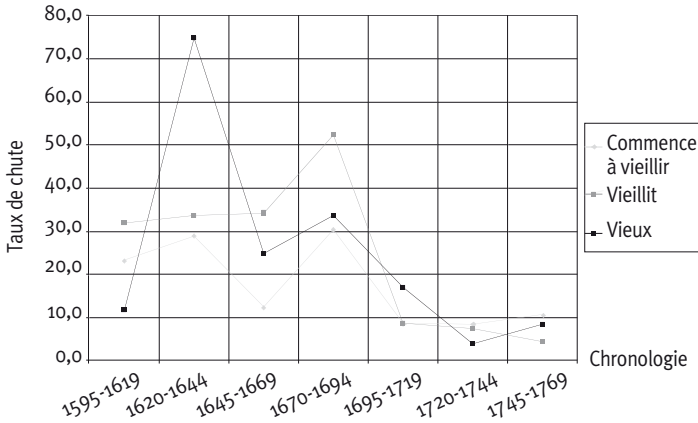
15. Nous empruntons cette expression à G. Pétrequin.

Comme on le voit, c'est dans la tranche chronologique 1620-1644 que se situe la chute de fréquence la plus importante pour une majorité de mots marqués comme « vieux », mais cette chute affecte également beaucoup d'entre eux dans les tranches précédentes : presque 80 % des mots de cet ensemble ont, au moins (certains ont déjà disparu), commencé leur déclin avant 1645. Dans le cas des mots qui « vieillissent », la chute de fréquence la plus importante se situe pour une majorité, presque à égalité (28 % et 32 %), dans les tranches chronologiques 1645-1669 et 1670-1694¹⁶. Enfin, presque la moitié des mots qui « commencent à vieillir » connaissent leur déclin le plus important dans la période qui va de 1670 à 1694. Bien entendu, on peut constater que ces résultats ne sont pas parfaitement « lisses » : 26 % des mots qui « commencent à vieillir » chutent aussi brusquement dans les années 1620-1644 et même dans une moindre mesure au tournant des XVI^e et XVII^e siècles (c'est le cas par exemple de *résidu* ou *ébat*). On peut toutefois conclure de l'observation de ce tableau qu'il confirme assez nettement l'emploi contrastif des deux marques « vieux » et « vieillit » que nous avons déjà évoquées. En outre, tous les mots qui reçoivent un indice de vieillissement, à l'exception d'un seul, ont commencé à décliner dans Frantext avant 1694 (même si certains, comme nous verrons, « repartent » plus tard). L'exception est le substantif *aptitude*, dont la fréquence est peu élevée pendant la période considérée, mais ne baisse pas (elle augmentera même rapidement à partir de la seconde moitié du 18^e siècle). Le mot est commenté par Bouhours dans la *Suite des remarques nouvelles sur la langue française* : l'auteur reconnaît qu'« on ne laisse pas de s'en servir quelquefois », mais il le juge « tout latin » et « guère connu à la cour » (Bouhours, 1693 [1692], p. 224). Furetière de son côté l'enregistre comme terme de philosophie. Le mot représente donc probablement un exemple d'amalgame des critères normatifs : le sentiment chez les académiciens

16. Nous reviendrons dans la troisième partie sur les 5 % de mots qui figurent dans la tranche chronologique postérieure à la parution du DA.

qu'il est « vieillissant » est sans doute dû à son emploi comme « terme »¹⁷.

Un autre type de représentation des données confirme les résultats du tableau. Le graphique ci-dessous représente le taux de chute moyen des mots qui constituent nos trois ensembles, entre deux tranches chronologiques. Ce taux est rapporté au nombre de mots de chaque ensemble. Ainsi, chacun des trois maximums absolus (ou « pics » les plus élevés) signale la période où l'on enregistre, pour chaque ensemble, en moyenne, la plus forte chute de fréquence :



Il apparaît clairement que les mots marqués comme « vieux » connaissent en moyenne un pic de chute de fréquence environ 50 ans avant celui qui affecte les mots qui « vieillissent » et qui « commencent à vieillir ». Pour les premiers, ce pic se situe donc pendant la période qui précède juste ou accompagne la rédaction des *Remarques* de Vaugelas, ce qui constitue un point de repère intéressant. Pour les seconds, ce pic précède d'une vingtaine d'années la parution du DA. La présence d'une période de déclin plus ancienne pour certains mots qui « commenceraient »

17. Dans Frantext, pour la période 1650-1700, *aptitude* est essentiellement attesté chez François Bernier (*Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684), Pierre Bayle (*Commentaires philosophiques sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrain-les d'entrer »*, 1686) et Gabriel Daniel (*Voilage du monde de Descartes*, 1690).

pourtant juste à vieillir selon les académiciens se confirme également. En outre, un second paramètre peut être pris en compte pour l'interprétation de ces courbes. On constate en effet que le pic de chute de fréquence est en moyenne plus élevé pour les mots « vieux », ce qui signale une chute plus importante, un déclin plus brutal, élément ayant pu accroître le sentiment de vieillissement¹⁸. Ce même critère fait également apparaître une distinction entre les mots qui « vieillissent » et les mots qui « commencent à vieillir » : pour ces deux ensembles, le taux de chute moyen le plus important a lieu au même moment ; en revanche, il est moins élevé pour le second. Cela signifie que pendant les vingt cinq ans qui précèdent la rédaction du dictionnaire, les mots qui « commencent à vieillir » présentent une stabilité un peu plus importante. Ce taux de chute plus faible peut toutefois être influencé par une autre caractéristique de cet ensemble. Il contient des mots qui sont en moyenne dans Frantext beaucoup plus rares que les autres : *éhonté* par exemple, ou encore *besson*, dont on ne relève que 15 occurrences au XVII^e siècle et qui, avant d'être ressenti comme vieilli par l'Académie, est noté au début du siècle comme mot régional par Jean Nicot¹⁹. Ce sous corpus présente même le cas d'un « mot éphémère », *galantiser*, qui n'est attesté dans Frantext qu'à partir de 1633 (chez Corneille) et qui ne compte ensuite que quelques occurrences²⁰. Certes, on peut dire qu'il décline dans la seconde moitié du siècle, puisqu'on ne le relève plus qu'une seule fois de 1658 à 1693. Toutefois, néologisme vite passé de mode plus que mot vieillissant, verbe jugé bas par Pierre Richelet en 1680 et par Thomas Corneille en 1687²¹, *galantiser* nous renvoie à l'instabilité

18. Un autre graphique, que nous ne faisons pas figurer ici, représentant l'évolution moyenne des fréquences des mots, rapportée au nombre de mots de chaque ensemble, confirme que les mots qui « vieillissent » affichent un déclin plus progressif que les mots « vieux ». Il confirme également que les mots « vieux » sont en moyenne des mots de plus haute fréquence, ce qui, là aussi a pu renforcer le sentiment de leur vieillissement.

19. « Ce mot est frequent aux Languedoc, Prouença, et pays adiacents » (Nicot, 1606).

20. 11 au 17^e siècle. Le mot était-il plus fréquent dans la langue orale ?

21. « On dit » « galantiser une Dame » chez Vaugelas, mais « on ne sert plus » du verbe en 1687 dans l'édition des *Remarques* annotée par T. Corneille.

du sentiment du vieillissement des mots et à l'interdépendance des critères normatifs qu'il met en valeur.

L'influence de la norme lexicale sur les pratiques langagières

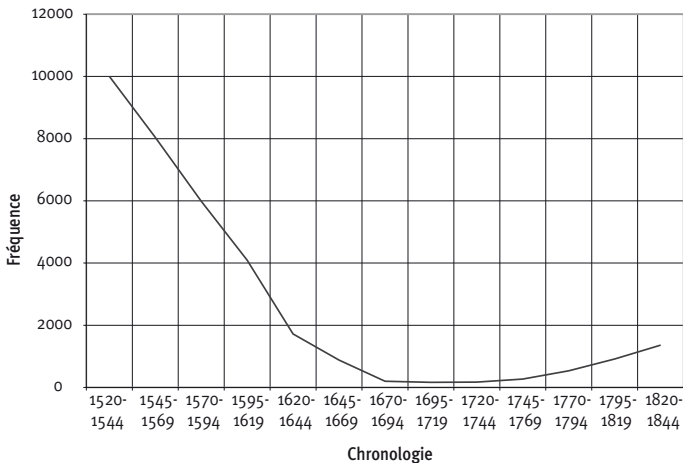
Si notre corpus ne contient aucun terme dont on pourrait imputer le déclin à son marquage comme mot « vieux » ou « vieillissant » dans le DA, il est en revanche tout à fait remarquable qu'un nombre important de mots dont la fréquence avait déjà commencé à baisser disparaissent quasiment ou totalement à la fin du xvii^e siècle²². Cela est essentiellement vrai pour les mots qui « vieillissent » ou qui « commencent à vieillir » (50 % d'entre eux sont alors concernés). C'est le cas par exemple de *confort* (au sens de « secours, assistance »), dont la dernière occurrence date de 1682, tout comme *loyauté*, deux mots qui étaient déjà devenus rares dans la seconde moitié du xvii^e siècle, mais dont on ne trouve plus aucune occurrence à la fin du siècle (*confort* réapparaît avec son sens moderne en 1831, *loyauté* en 1727). La sanction de la notation diachronique dans le DA semble souvent achever un processus de marginalisation du mot qui n'était pas encore parvenu jusqu'à son terme, mais elle ne le crée pas. L'objet dictionnaire ne fait qu'enregistrer, à la fin du siècle, le résultat d'une évolution dont il précipite la fin, mais qui dépend de dynamiques plus complexes. Cette constatation rejoint, dans le domaine lexical et pour le rôle du dictionnaire lui-même (non de la norme linguistique dont l'expression accompagne son élaboration), l'un des résultats auxquels parvient Claire Badiou-Monferran concernant l'évolution des mots grammaticaux et son rapport aux injonctions normatives, au terme d'une étude centrée sur *alors que* :

Du moins pour les mots grammaticaux, la norme n'a un impact sur la langue que si elle accompagne le mouvement de la langue, et en respecte le tempo. [...] Lorsqu'elle accompagne le mouvement de la langue, la norme agit possiblement sur

22. Ce qui explique la présence, dans le tableau présenté, des 5% de mots qui, tout en ayant déjà commencé à décliner avant 1694, connaissent leur chute de fréquence la plus importante après cette date.

cette dernière comme un régulateur de vitesse. Ainsi, après les prescriptions vaugelasiennes de 1647, la prose littéraire française enregistre, on l'a vu, une baisse brutale des emplois conjonctionnels d'*alors* et *cependant*, sans commune mesure avec le lent déclin de la période précédente (Badiou-Monferran, 2011, p. 271).

Le second phénomène remarquable que mettent en évidence les données recueillies est le nombre important de mots, qui représentent quasiment un quart du corpus, pour lesquels on constate une disparition, ou une quasi-disparition, suivie d'une résurgence, celle-ci se produisant très majoritairement entre 1770 et 1844. Cette évolution concerne surtout les mots notés comme « vieillissants » ou « commençant à vieillir », dont nous représentons dans le graphique ci-dessous l'évolution moyenne :



Dans la mesure où l'on peut parallèlement observer une fluctuation des marques de vieillissement des mots dans les différentes éditions du dictionnaire de l'Académie, nous avons cherché à évaluer l'hypothèse d'une influence possible de la disparition du marquage sur une réapparition significative des occurrences de ces mots dans Frantext, sans toutefois arriver à des résultats probants. Il apparaît en effet que, dans la moitié des cas environ, le dictionnaire se contente alors d'enregistrer l'usage : *loyauté*, par exemple, est marqué comme « vieillissant »

jusqu'en 1762 (4^e édition). Lorsque la marque disparaît, en 1798 (5^e édition), cela fait déjà une trentaine d'années que la fréquence du substantif est en augmentation. D'autre part, même lorsque la disparition de la marque précède la réapparition du mot (dans une autre moitié des cas), il est extrêmement difficile d'isoler le rôle éventuel de la modification dans le dictionnaire au sein des autres éléments²³ ayant pu favoriser cette réapparition. Le fait que *détresse*, par exemple, ne soit plus marqué comme « vieillissant » dès la seconde édition de 1718²⁴ a-t-il pu favoriser l'augmentation de sa fréquence dès la tranche chronologique 1745-1769²⁵ ? Rien ne nous a permis de mettre en évidence la corrélation des deux phénomènes. En revanche, il semble que l'on puisse interpréter le mouvement descendant, puis ascendant de la courbe ci-dessus en prenant en compte d'autres paramètres.

Tout d'abord, l'étude statistique qui a été menée ne permet de conclure à la disparition (ou quasi-disparition) momentanée de certains mots que d'une langue écrite, majoritairement littéraire. Rien ne nous autorise a priori, avec les moyens que nous nous sommes donnés pour ce travail, à supposer le même déclin dans la langue orale, dans une langue écrite autre que la langue littéraire, dans une langue technique ou encore régionale. De plus, il apparaît une conjonction significative entre ces mots qui « resurgissent » et ceux qui ne reçoivent pas d'indice de vieillissement dans le *Dictionnaire universel*²⁶ de Furetière, dont l'ouverture plus grande aux mots techniques, en particulier, est bien connue. Sur les 41 mots qui « repartent » dans le corpus Frantext, 30 figurent dans le DU sans marques de vieillissement. Celles-ci sont pourtant par ailleurs bien utilisées par Furetière, qui qualifie de « vieux » presque la moitié des mots de notre corpus. Dans le sous-ensemble constitué par les mots qui

23. Tels que d'autres outils linguistiques, des facteurs sociolinguistiques ou stylistiques.

24. La définition est en revanche exactement conservée.

25. On relève 4 occurrences de 1720 à 1744, 27 de 1745 à 1769 et 72 de 1770 à 1794. Le mot, après un fort déclin et une disparition complète pendant vingt ans, réapparaît dans les *Odes* de Jean-Baptiste Rousseau en 1723 ; on le trouve ensuite surtout chez Marivaux (prose et théâtre), puis le nombre et la dispersion des occurrences augmentent à partir du milieu du siècle.

26. Désormais DU.

« vieillissent » dans le DA, la plupart des mots non marqués dans le DU sont précisément ces mots qui réapparaissent. Le troisième élément qui peut guider notre analyse réside dans le type de mots concernés. Beaucoup d’entre eux, en effet, sont rattachés dans le DU à un discours spécialisé ou sont pointés au cours du siècle, par les remarqueurs en particulier, comme n’appartenant pas au bon usage. *Fallacieux*, mot « vieillissant » dans le DA, et qui est effectivement absent du corpus Frantext pendant toute la première moitié du XVIII^e siècle, est un « terme de philosophie » dans le DU. De même, *ardu*, mot « vieux » dans le DA et qui de fait disparaît dans Frantext au XVII^e siècle pour réapparaître en 1775 chez Voltaire, est noté comme « terme dogmatique » par Furetière. *Alimenter*, mot « vieillissant » en 1694 ne sera plus pointé que comme « terme de pratique » par l’Académie elle-même, dans la seconde édition du dictionnaire (1718). Pour d’autres mots, moins nombreux, la stigmatisation est d’un autre ordre : *allécher* (« vieillissant » dans le DA et disparaissant du corpus Frantext) est enregistré comme un mot « bas » dans un dictionnaire anonyme français-italien de 1677, tandis qu’Andry de Boisregard, tout en constatant que le verbe déplaît à quelques-uns, l’autorise si l’on a besoin d’une expression « forte et énergique » (1692 [1689], p. 43). Le substantif *dessert*, dont on ne relève qu’une occurrence dans les trente dernières années du XVII^e siècle, non seulement « vieillit » dans le DA, mais ne convient pas aux gens « polis » :

DESSERT. s.m. Le fruit et tout ce qu’on a accoustumé de servir à table avec le fruit. *On avoit apporté le dessert, du dessert. un bon dessert. on estoit au dessert. nous n’avons point de dessert.*
Il vieillit, et les gens polis disent, Le fruit.

Chez Callières, le terme est celui qu’emploient « les gens de la ville » ; il n’est « d’aucun usage à la cour », bien qu’on le reconnaisse « plus propre & plus étendu pour signifier le dernier service ; parce qu’on y sert autre chose que du fruit » (Callières, 1693, p. 40).

À partir de ces trois éléments, nous pourrions donc faire l'hypothèse qu'une partie au moins de ces mots²⁷ qui « ressurgissent », ne disparaissent en réalité que d'une certaine langue écrite et littéraire, dont le corpus Frantext est représentatif. Non conformes à la norme linguistique qui se met en place au XVII^e siècle, parallèlement à la création de l'Académie française, il est fort possible que certains de ces mots déclinent effectivement dans la littérature²⁸, ce qui conduit le DA à les marquer comme vieillissants à la fin du siècle, mais continuent d'être employés « ailleurs », dans la langue orale ou dans des types d'écrits moins influencés par cette norme, et notamment dans des discours spécialisés. Leur réapparition à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, surtout dans son dernier quart, ainsi que dans le premier quart du XIX^e siècle, ne serait, de ce point de vue, qu'une réapparition dans le corpus Frantext, à une période où la norme change et correspond aux exigences nouvelles d'un nouveau public. En ce qui concerne les mots spécialisés du XVII^e, une évolution vers des emplois non marqués à la fin du XVIII^e est alors remarquable : *fallacieux* par exemple ne sera plus seulement un terme de philosophie, ni *alimenter*, un terme de pratique.

La question du vieillissement des mots, bien que n'étant pas absente au XVI^e siècle, prend une ampleur particulière pendant la période qui voit l'élaboration des premiers dictionnaires

27. Il est fort probable, surtout si l'on pense au goût de certains auteurs du premier XIX^e siècle pour l'archaïsme, que cet ensemble contienne également quelques « vraies » disparitions et résurgences (on sait que l'archaïsme peut déboucher sur une réintroduction du mot dans l'usage courant). Une recherche ultérieure permettrait sans doute de les identifier.

28. L'influence des académiciens et des remarqueurs, en particulier de Vaugelas, sur les écrivains de l'époque a souvent été soulignée. Voir notamment François 1959 et Ayres-Bennett 2007, p. 256 (« le texte de Vaugelas, réédité tout au long du siècle, est très vite devenu une autorité importante pour les écrivains contemporains. Pierre Corneille est censé avoir remanié toutes ses pièces pour l'édition de 1660 afin de « moderniser » l'usage linguistique et de le rendre plus conforme aux jugements de Vaugelas. Selon l'anecdote de Louis Racine, Jean Racine aurait emporté avec lui, à Uzès, son exemplaire des observations de Vaugelas pour prévenir toute corruption de son français par le « mauvais usage » de la province »).

monolingues du français. Très souvent liée, dans les remarques sur la langue qui jalonnent le XVII^e siècle, au phénomène inverse, celui des « mots » nouveaux », l'attention qu'on porte à cette question témoigne de la recherche continue d'une synchronie difficilement saisissable. On peut lire dans les *Nouvelles remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise* publiés par Louis Augustin Alemand (1690) que Vaugelas lui-même, qui fixe à « vingt-cinq ou trente ans » la durée pendant laquelle un auteur peut rester « moderne » (Vaugelas, 1647, préface), reconnaît avoir employé dans sa traduction de Quinte-Curce un mot qui a « depuis été condamné comme vieux par l'Académie » (Vaugelas, 1690, p. 438). Les notations subjectives telles que « vieux », « vieillit » ou « commence à vieillir » présentes dans le *Dictionnaire de l'Académie*, qui indiquent que la représentation de la variation diachronique a sa place dans l'ouvrage, témoignent également de cet effort de délimitation d'un usage contemporain, tout en exhibant le flou des frontières de celui-ci. Le discours de la préface, qui exclut les « mots vieux » tout en conservant ceux qui ont « encore quelque usage », ou qui peuvent servir « primitifs » dans le classement morphologique des entrées, montre de son côté que la synchronie est une construction. L'étude du rapport de ces marques avec la fréquence, dans le corpus Frantext, des mots concernés fait apparaître un sentiment, en ce qui concerne la chronologie du vieillissement, qui n'est guère éloigné de celui de Vaugelas : les mots considérés comme « vieux » sont ceux dont la fréquence chute en moyenne le plus dans les années 1620-1645 ; pour les mots qui « vieillissent », ce pic se situe cinquante ans plus tard. Les données recueillies mettent d'autre part en évidence que pour une partie non négligeable des mots du corpus, la disparition dans Frantext est suivie d'une résurgence. De façon significative, cet ensemble est essentiellement constitué des mots qui « vieillissent », c'est-à-dire de ceux dont le marquage ne peut être que l'expression d'un ressenti, sentiment d'un processus en cours qui anticipe sur son aboutissement. C'est dans l'évolution de ces termes que les effets de la norme lexicale qui se met en place dans les premières décennies du siècle et qui accompagne l'élaboration du dictionnaire nous

semblent en particulier observables. Surtout constitué de mots qui appartiennent à des domaines de discours spécialisés ou qui sont considérés comme « bas » ou « populaires », ce sous-corpus permet de soutenir l'hypothèse qu'un certain nombre de termes jugés vieux par les académiciens « disparaissent » seulement de la langue écrite et littéraire, la marque de vieillissement étant alors l'expression de l'amalgame de différents critères normatifs. La « résurgence » de ces mots dans Frantext, à partir de la fin du XVIII^e siècle, montrerait ainsi, à la fois l'influence du changement de norme lexicale sur un certain type de pratique langagière, et ce que l'indice de vieillissement des mots dans le *Dictionnaire de l'Académie* doit aux « sentiments » de ses auteurs.

Références bibliographiques

- ACADÉMIE FRANÇAISE [Thomas CORNEILLE], 1704, *Observations de l'Académie Française sur les Remarques de M. de Vaugelas*, Paris, Jean-Baptiste Coignard.
- AYRES-BENNETT Wendy, 2007, « La modernité de l'usage linguistique de *L'Astrée* vue par les yeux d'un remarqueur », *Dix-septième siècle* 235, 2007/2, p. 255-273.
- BADIOU-MONFERRAN Claire, 2011, « Changements de régime de normativité et changements linguistiques. Un cas d'école : les aléas de la locution *alors que* entre 1647 et 1770 », dans S. Branca-Rosoff, J.-M. Fournier, Y. Grinshpun, A. Régent-Susini (dir.), *Langue commune et changements de norme*, Paris, Champion.
- BOISREGARD Andry de, 1692 [1689], *Réflexions, ou Remarques critiques sur l'usage present de la langue française*, Paris, Laurent d'Houry.
- BOUHOURS Dominique, 1693 [1692], *Suite des remarques sur la langue française*, Paris, George et Louis Josse.
- , 1692 [1675], *Remarques nouvelles sur la langue française*, Paris, George et Louis Josse.
- BRUNOT Ferdinand, 1966 [1913-1924], *Histoire de la langue française*, t. IV, *La langue classique (1660-1715)*, Paris, Armand Colin.
- CALLIÈRES François de, 1693, *Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer*, Paris, Claude Barbin.
- CHAPELAIN Jean, 2007, *Opuscules critiques*, éd. Alfred C. Hunter, Genève, Droz.
- , 1800-1883, *Lettres*, Paris, Tamisey de Larroque, 2 vol.
- Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy (1694)*, Paris, Jean-Baptiste Coignard.
- DUPLEIX Scipion, 1651, *Liberté de la langue française dans pureté*, Paris, Denys Becket.
- FRANÇOIS Alexis, 1959, *Histoire de la langue française cultivée*, Genève, A. Jullien.

- FURETIÈRE Antoine, 1690, *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye/Rotterdam, Arnout et Reinier Leers.
- LECLERCQ Odile, 2002, « Aspects grammaticaux d'un dictionnaire de langue : deux traitements de la morphologie par le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) », *Histoire Epistémologie Langage*, 24/1, p. 107-118.
- NICOT Jean, 1606, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur.
- Nouveau dictionnaire françois-italien et italien-françois*, 1677, Genève, Jean Herman Widerhold.
- PELLISSON Paul, OLIVET Pierre Joseph, 1858, *Histoire de l'Académie française*, Paris, Didier et Cie, Libraires-Éditeurs.
- PETREQUIN Gilles, 2009, *Le Dictionnaire françois de P. Richelet (Genève, 1679/1680). Étude de métalexicographie historique*, Leuven, Peeters.
- RICHELET César Pierre, 1680, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold,
- SIOUFFI Gilles, 2010, *Le « Génie de la langue française ». Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Champion.
- VAUGELAS Claude Favre de, 1690, *Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise. Ouvrage posthume. Avec les Observations de M. ***** Avocat au Parlement*, Paris, Guillaume Desprez.
- , 1647, *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, J. Camusat et P. Le Petit.
- ZUMTHOR Paul, 1967, « Introduction aux problèmes de l'archaïsme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 19, p. 11-26.

Résumés

Bruno COURBON, « Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du xx^e siècle »

Résumé

La place qu'accordent les linguistes à la subjectivité dans l'objet qu'ils étudient varie selon le point de vue théorique qu'ils adoptent. Bien que la figure du locuteur soit généralement mentionnée – voire expressément convoquée –, la question de l'implication subjective dans la formation de la langue n'est pas toujours traitée de façon satisfaisante. Elle l'est d'autant moins que la dimension évolutive intervient dans le champ de réflexion. Ainsi, l'implication des usagers dans la production de leur langue est généralement considérée d'abord comme individuelle et ponctuelle, relative à un acte d'énonciation particulier. Comment alors concilier le sujet – trop rapidement réduit à l'immédiat d'un locuteur – et l'évolution de la langue – qui dépasse l'individu tout en l'intégrant ? Afin de mettre cette question en perspective, nous étudions dans cet article la façon dont deux linguistes du début du xx^e siècle, Ferdinand de Saussure et Antoine Meillet, concevaient la participation active du sujet parlant à sa langue. L'examen porte sur les liens établis entre le sujet sensible, son sentiment de la langue et l'évolution de celle-ci. Les conceptions exprimées par Saussure et Meillet sont replacées dans le contexte scientifique de l'époque.

Abstract

Depending on their theoretical orientation, linguists do not all view the subjective aspects of language similarly. Although the speakers are usually taken into account, the effects of their subjective involvement in language formation are seldom discussed. This is especially true when language change is involved. The speakers' linguistic productions are often considered as being primarily individual and punctual, always relative to a particular speech act. How, then, is it possible to reconcile the subject (which is too often reduced to an actual speaker) with the evolution of language (which goes beyond, yet integrates, the subject)? In order to discuss this question, we will examine the way in which two early twentieth-century linguists, Ferdinand de Saussure and Antoine Meillet, viewed the subjects' active contribution to their language. The present article pertains to the relationship between perceptible subjects, their sense of language, and linguistic evolution. Saussure and Meillet's outlook is presented through the scientific context of their time.

Michelle LECOLLE, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' »

Résumé

L'étude est centrée sur l'expression du sentiment linguistique « profane » (i.e. exprimé dans un cadre, et, surtout, à visée non scientifique) à propos de l'évolution, du changement, ou de la nouveauté dans le lexique et la phraséologie. Les corpus choisis sont composés de textes de presse contemporains non centrés *a priori* sur la langue elle-même. Ils sont sélectionnés dans une base textuelle francophone sur la base de la présence de formes supposées renvoyer au changement ou à la nouveauté, qui émerge ou qui s'installe : *on dit maintenant/aujourd'hui/désormais* ; *néologie* et sa famille morphologique ; *novlangue* ;

glissement/changement de sens/sémantique sont certains de ces marqueurs. Ces formes, employées plus ou moins incidemment dans les textes, y sélectionnent des zones où la langue et le discours sont discutés pour eux-mêmes.

Si les observations métalinguistiques des scripteurs invoquent un changement, on ne considère pas pour autant qu'il s'agit d'un changement avéré, tel que pourrait l'établir une étude scientifique. Partant, les marqueurs ne sont pas considérés directement comme des *indices* de changement linguistique.

À partir de ce point de vue, l'étude se centre sur ce que l'expression du changement linguistique donne néanmoins à voir. Dans ces corpus médiatiques, composés principalement d'articles d'analyse, de chroniques, de commentaires de l'actualité (majoritairement politique, géopolitique et économique, mais aussi littéraire et artistique), le sentiment de la langue et ici, également, le sentiment du discours révèlent une attention particulière à l'utilisation du lexique et de la phraséologie dans leur mise en rapport au politique, à la société, à « l'air du temps ». Ainsi, à partir de l'expression du sentiment linguistique, se dessine la perception d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques publiques, d'une part, et une évolution du langage par les acteurs sociaux représentés dans les discours publics de l'autre.

Globalement, le repérage par les scripteurs de l'évolution du lexique et de l'installation de « manières de dire », met en œuvre des faits qu'on peut rapporter à la fonction poétique du langage (les mots et expressions émergents, appréciés pour eux-mêmes), et surtout à la référence (non théorisée) à sa fonction pragmatique : le langage comme acte, fût-il acte de nomination. Quoi qu'il en soit, c'est un rapport non trivial du locuteur à la langue et au discours qui se donne à voir, non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots.

Abstract

This paper deals with metalinguistic expression, focusing on changes in lexicon and phraseology. The corpora, mainly texts from contemporary media, have been collected on the basis of the presence of certain markers of change or newness – “*on dit maintenant/aujourd’hui/désormais; néologie; novlangue; glissement/changement de sens/sémantique*” – and the study takes into account both the words around the markers and the text itself. Whereas the observations of non-linguist speakers (journalists) display some linguistic changes, such remarks are not considered as real proofs of actual change or newness. Nevertheless, the language awareness of non-linguist speakers does express something else, which may be considered regular. Indeed, the collection of metalinguistic remarks may be described as evidence showing the perception by the speakers of a close connection between public practice and behavior on the one hand, and the evolution of language in public discourse on the other. These remarks exhibit a form of attention to the poetic function of language as well as an acute perception of its performative value.

Agnès STEUCKARDT, « Néologie et sentiment de la langue française au xviii^e siècle »

Résumé

Un début de siècle entravé par l'idée que la langue française a atteint son point de perfection, une fin de siècle dynamisée par la croyance au progrès dans et par la langue : à l'égard des mots nouveaux, le xviii^e siècle semble passer d'un extrême à l'autre. Il faut cependant nuancer cette description : pour qualifier la langue française, le mot de *perfection* est récurrent au début du siècle, mais celui d'*indigence* se rencontre aussi, chez les philosophes, les traducteurs, les poètes ; et à la fin du siècle, la protestation contre les néologismes n'est pas l'apanage des contre-révolutionnaires. Si, au cours du siècle, la fabrique des mots nouveaux a levé ses quotas, elle reste sous le contrôle

de ce qu'on appelle alors l'« analogie de la langue » : on ne crée rien qui ne soit conforme à des patrons existants. Ces patrons, l'activité néologique du XVIII^e siècle a appris à mieux les identifier : au début du XIX^e siècle, ils font l'objet de premières descriptions systématiques ; mais elle a accoutumé aussi à les percevoir par un chemin moins strictement rationnel, que l'on commence à appeler le « sentiment de la langue ».

Abstract

A beginning of century hampered by the idea that the French language reached its point of perfection, an end of century energized by the belief in progress in and by the language: with regard to the new words, the 18th century seems to pass from an extreme to the other. However, this description should be moderated: to qualify the French language, the word of *perfection* is recurring at the beginning of the century, but poverty is also found, in the philosophers, the translators, the poets; and at the end of the century, the protest against the neologisms is not the prerogative of the counter-revolutionaries. If, during the century, the factory of the new words removed its quotas, it remains under the control of what is called the “analogy of the language”: nothing is created that is not in conformity with existing patterns. These patterns, the neological activity of the 18th century taught to better recognize them: at the beginning of the 19th century, they are the subject of the first systematic descriptions; but it accustomed also to perceive them by a way less strictly rational, that is beginning to be called the “feeling of the language”.

Odile LECLERCQ, « Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle »

Résumé

La question du vieillissement des mots, très présente dans les discours sur le lexique au XVII^e siècle, fait écho à la décision qui est prise par l'Académie française, dès ses débuts, de régler

la langue dans la contemporanéité de ses usages. Ce choix de la synchronie, qui caractérise le *Dictionnaire de l'Académie*, justifie que l'on s'en remette, pour juger des mots et des phrases, aux « sentiments » de la Compagnie (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, préface). Le recours au sentiment est notamment lisible dans les formules métalinguistiques utilisées par le dictionnaire pour représenter la variation diachronique. Les marques telles « vieux », « vieillit » ou « commence à vieillir », qui attestent paradoxalement que les mots qui n'appartiennent pas à l'usage présent peuvent avoir leur place dans la nomenclature, expriment la perception d'un changement en train de se produire. À quoi peuvent correspondre ces trois notations subjectives ? Cet article vise à proposer quelques éléments de réponse en mettant en rapport leur emploi, d'une part, avec l'évolution de la fréquence, dans le corpus Frantext, des mots qu'elles stigmatisent, d'autre part, avec les autres types de jugements normatifs qui affectent ces mots au cours du siècle. Il interroge également, sur la base du constat qu'une partie des mots auxquels l'Académie applique un indice de vieillissement « disparaissent », puis « ressurgissent » dans Frantext à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'influence de la norme lexicale sur un certain type de langue écrite.

Abstract

The issue of words ageing, very present in the speeches on lexicon in the seventeenth century, echoes the decision made by the French Academy since its inception, to regulate language in the contemporaneity of its usages. This choice of synchrony, characteristic of the *Dictionnaire de l'Académie*, is an argument which authorizes to judge words and phrases according to the “feelings” of the *Compagnie* (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, preface). The appeal to such feeling is readable, in particular, in metalinguistic terms used by the dictionary to represent the diachronic variation. The expressions such as “vieux”, “vieillit”, “commence à vieillir”, paradoxically demonstrating that words which doesn't belong to present usage can be taken into account in the nomenclature, express the perception of a

change in progress. What correspond to these three subjective expressions? This article aims to put forward some answers by studying, on the one hand, the change in frequency, in Frantext corpus, of the words which are stigmatized by the dictionary and, on the other hand, the other normative judgments passed on these words over the course of the century. It also addresses the issue of an influence of lexical norm on a certain type of written language, observing that some words, which are seen as ageing words by the Academy, “disappear” and “reappear” in Frantext from the eighteenth century.

Bernard COMBETTES, « Réanalyse et discursivité »

Résumé

Le but de cet article est d'essayer d'élargir l'application de la notion de réanalyse au domaine discursif. Pour cela, on observe tout d'abord la question de l'évolution de l'ordre des constituants en français, en mettant en relation les constructions syntaxiques et la structure informationnelle. On étudie ensuite la formation des prédications secondes, utilisées comme constructions détachées, la réanalyse concernant les valeurs discursives de certaines régularités syntaxiques. On montre qu'il est possible de retrouver, dans les deux cas, les principales caractéristiques de la réanalyse ; on souligne par ailleurs l'importance de l'analogie et des schémas d'évolution tracés par les grandes tendances du changement.

Abstract

The purpose of this article is to try to widen the application of the notion of linguistic reanalysis in the discursive domain. For that purpose, we observe first of all the question of the evolution of the order of syntactical units in French, putting in relation syntactical constructions and informative structure. We study then the formation of secondary predicates, used as detached constructions, the reanalysis concerning the discursive values of some syntactical regularities. We show that it is possible to

find, in both cases, the main characteristics of the reanalysis; we underline besides the importance of analogy and the frames of evolution drawn by the big tendencies of the change.

Aurelio PRINCIPATO, « Le sujet dont on parle »

Résumé

L'article porte sur différentes manières de percevoir le pronom impersonnel dans le sentiment des grammairiens et des locuteurs. Les grammaires françaises attribuent traditionnellement un rôle considérable au Sujet pronominal, malgré quelques problèmes dans l'analyse des énoncés, ainsi que le montre la comparaison avec le classement d'énoncés équivalents dans une langue *pro-drop* comme l'italien. On peut revenir dans cette optique sur le cas de la séquence *ce sont*, où l'on observe normalement le désaccord en nombre des deux éléments. Il faut rappeler d'abord l'évolution du pronom démonstratif *ce* : comme en ancien français il était tonique, il pouvait se trouver en tête de phrase même si employé comme attribut. Après l'avènement de l'ordre syntaxique SVA, la séquence *ce+V+S* a pu survivre mais à la condition de réinterpréter l'ancien attribut comme un Sujet. Les grammairiens du 17^e siècle ont pu ainsi approuver la séquence *ce sont* et Vaugelas s'en servir d'exemple pour argumenter en faveur de l'usage, même quand il s'oppose à la logique grammaticale. Plus récemment, l'expansion de *ça* comme Sujet passepartout se justifie moins par des besoins d'ordre référentiel ou grammatical que par la nécessité d'un nouveau pronom tonique qui remplace l'ancien pour des raisons expressives ou pragmatiques.

Abstract

This paper addresses the various ways French speakers and grammarians perceive the impersonal pronoun and its use in a non *pro-drop* language such as French. Traditionally, French grammars assign considerable weight to the pronominal Subject, which causes problems in the analysis of clauses

containing this Subject, as highlighted by comparison with the analysis of equivalent clauses, for instance, in Italian. On the basis of this consideration, it is also possible to profitably review the evolution of the demonstrative pronoun *ce sont*, where the lack of number concordance between two elements is generally observed. For this, the evolution of the demonstrative pronoun *ce* must be recalled: since in Old French this form was tonic, it was employed as a predicate and often placed as sentence head. After the advent of the modern syntactic order SVP, the sequence *ce* + V + S could survive only by reinterpreting the ancient predicate as Subject, and this is the way by which 17th-century grammarians could approve the sequence *ce sont* and Vaugelas's *Remarks* adduced it as an example of the argument for preferring use over reason. More recently, the expansion of *ça* as *passé-partout* Subject has been determined not as much by reference or grammatical requirements, but rather by the need for a new tonic pronoun to replace the old one for expressive or pragmatic purposes.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « “Plus d’amour, partant plus de joie” (La Fontaine, *Fables*, VII,1) : *Partant* à l’épreuve du “raisonnement linguistique” et du “sentiment de la langue” »

Résumé

L’histoire récente (xvi^e-xxi^e siècles) du connecteur consécutif *partant* s’apparente à l’histoire d’un conflit entre l’usage du morphème en question (rémanent) et le discours sur son usage (qui depuis l’âge classique perçoit *partant* comme résiduel et obsoléscent). Pour autant, cette histoire illustre la fécondité d’une approche hybride de la diachronie, qui considère que les catégories de l’histoire “interne” et de l’histoire “externe” ne sont pas étanches, et qui interroge les liens entre les usages et les discours sur l’usage en termes de défis, d’implication et d’emprunts.

Abstract

Recent history (xvi-xxi centuries) of the French consecutive connector *partant* is similar to the story of a conflict between the use of the morpheme in question (persistent) and the discourse on this use (which since the Early Modern Period gives the marker in question as obsolete). However, this story shows the fertility of an hybrid approach to diachrony, which says that the categories of “internal” history and “external” history are not waterproof, and which questions the links between uses and discourse on the use in terms of challenges, involvement and borrowings.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation Gilles Siouffi	7
Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire? Points de vue de deux linguistes du début du xx ^e siècle Bruno Courbon	27
Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps » Michelle Lecolle	59
Néologie et sentiment de la langue française au xviii ^e siècle Agnès Steuckardt	81
Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au xvii ^e siècle Odile Leclercq	107
Réanalyse et discursivité Bernard Combettes	131
Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel) Aurelio Principato	153
« Plus d’amour, partant plus de joie » (La Fontaine, <i>Fables</i> , VII, 1) : <i>Partant</i> à l’épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue » Claire Badiou-Monferran	173
Résumés	197

